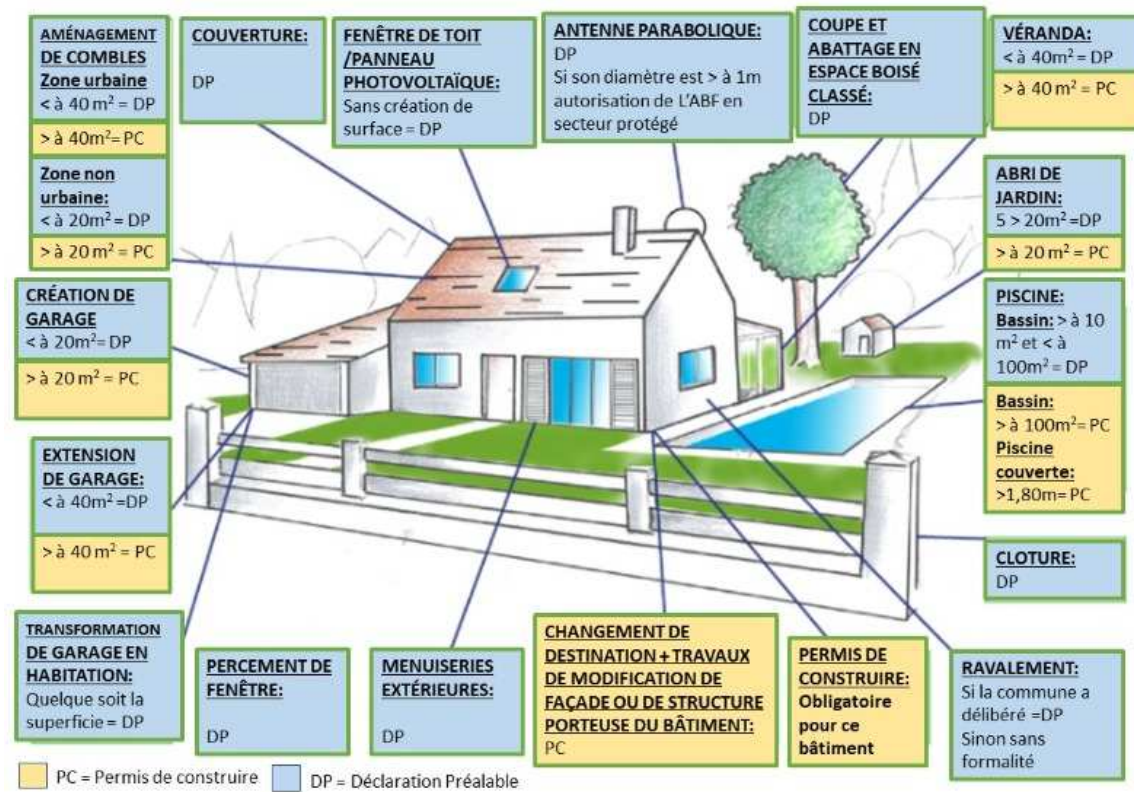


MEMENTO DES REGLES D'URBANISME



Le schéma ci-dessus n'ayant qu'un caractère indicatif, il convient, pour tous projets de travaux, de s'adresser au préalable à la mairie afin de vérifier quel dossier il y a lieu de constituer.



Commune de **RAVILLE**

Juillet 2021

Lettre d'information

La petite bête tueuse nous laisse un répit qui, soyons-en persuadés, ira jusqu'à la date de notre fête ! Voir revenir cette fête disparue d'abord dans des choix mal venus puis écrasée par la COVID, est une preuve de vitalité.

Durant cette période difficile, les enfants nous ont montré le chemin en organisant eux-mêmes une fête... et puis une superbe équipe a pris le relai en s'inspirant du beau passé des anciennes manifestations et des aspirations actuelles.

Quel meilleur moyen de faire un pied-de-nez à ce confinement lourd que nous avons subi que de se réunir tous autour de ce projet, d'abord en y participant et même pour les plus courageux en donnant de son temps pour animer ces deux journées !

Et puis ce sera l'occasion de réunir à nouveau toute notre population désormais agrandie de beaucoup de nouveaux arrivants au village et surtout dans le nouveau quartier où déjà les bonnes volontés viennent élargir les rangs des bénévoles.

Alors vive la fête... même si ce n'est peut-être qu'un répit, vivons ce moment fortement.

Le Maire, Michel URBAN

ENERGIES, ET SI NOUS PRENIONS NOTRE PRODUCTION EN MAIN ?

De par notre mode de vie quotidien, nous sommes de gros consommateurs d'énergies. Aujourd'hui, différents projets émergent en France, proposant au citoyen de prendre en main localement une part de leur besoin en énergie en devenant des producteurs d'énergies renouvelables, notamment en créant des centrales citoyennes.

La commune de Raville souhaite vous proposer prochainement (à la rentrée ?) un projet de ce type, dans le domaine photovoltaïque.

La suite bientôt ...



Retrouvez toute la vie municipale sur

www.raville.fr

Directeur de la publication : Michel URBAN
 Réalisation : Delphine BERGER
 Tirage : mairie / Plus d'informations sur www.raville.fr

LE PLEIN D'ACTIVITES AVEC LE CENTRE AERE !!!

Le centre aéré était ouvert du 8 au 16 juillet sur le thème de notre environnement. Il a accueilli 27 enfants de 4 à 11 ans.

Durant ce séjour, de nombreuses activités étaient proposées aux enfants, comme la confection de nichoirs et de mini épouvantail en paille, la réalisation de tableaux en fleurs séchées ou encore la construction de maison de Fée. Le matériel nécessaire pour la confection des divers objets réalisés, était récolté le matin lors des promenades dans le village quand le temps le permettait.

En fil rouge, tous les jours pendant les temps libres, les enfants qui le souhaitaient, pouvaient participer à la réalisation de 2 projets qui restent sur le site : une maison à insectes et deux tipis.

Ces quelques jours de loisirs se sont terminés par la découverte des abeilles avec une visite chez Michèle et Jean-Paul, apiculteurs à Raville.

Un grand merci à Véronique, Fabienne et Véronique pour le bon déroulement de ce centre de loisir, toujours autant apprécié par les enfants.



CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2021

Le détail du compte rendu du dernier conseil municipal et le résumé des échanges qui se sont tenus, sont disponibles en ligne dans la rubrique *Mairie/comptes rendus conseil municipal*. En bref, lors de la séance du 29 juin, ont été soumis à l'approbation du conseil municipal les points suivants :

- **FOYER RURAL** : Le Foyer Rural organisera la fête patronale les 21 et 22 août. Il sollicite l'aide de la commune pour relancer les animations en sortie de crise COVID et pour cet évènement. Le conseil lui attribue une subvention de 1 500 €.

- **PLAN LOCAL D'URBANISME** : Si la compétence passe à l'intercommunalité, la carte communale sera remplacée par un PLUi. Ce point a déjà fait l'objet de discussions et une présentation a été organisée par la CCHCPP. Le conseil s'oppose au transfert à l'intercommunalité de la compétence PLUi.

- **VENTE DE TERRAINS DU LOTISSEMENT** : Depuis le 1er octobre 2020, en cas de vente d'un terrain non bâti constructible, une étude de sol doit être fournie par le vendeur. Cette nouvelle obligation concerne chaque terrain du lotissement communal pour lesquels aucun contrat de vente n'a été finalisé. Le prix de ces terrains sera augmenté de 1 800 € (coût de l'étude de sol).

- **RUE DU PÂTURAL** : La voirie de la rue est fortement dégradée à son extrémité avant le pont. Il y est proposé la pose de bordures, la poursuite du trottoir et la réfection de la chaussée. Le conseil accepte ces travaux.

- **DROIT DE PREEMPTION URBAIN** : Le terrain situé dans le prolongement du terrain de jeux communal au centre du village est en vente. En 2011 à la mise en place la carte communale, un DPU a été instauré sur cette parcelle. Le conseil décide d'activer cette démarche.

PREMIERES INFORMATIONS SUR LA FETE PATRONALE

Cette année, pour redynamiser le week-end de la fête patronale, le foyer va proposer un certain nombre d'animations sur deux jours.



Au programme :

Samedi 21 août, l'après-midi commencera par l'organisation d'un tournoi de pétanque et d'une chasse au trésor pour les plus jeunes. La journée se terminera par une soirée flamme/pizza accompagnée de plusieurs animations musicales.

Le **dimanche 22 août** aura lieu la traditionnelle tournée des rubans dans le village organisée par le conseil des jeunes. S'en suivra un apéritif-concert.

Le foyer vous réserve d'autres surprises pour se retrouver et partager à nouveau de bons moments !

Vous retrouverez prochainement le programme détaillé sur les flyers et affiches, ainsi que sur le site de la commune.

BIENTÔT DES LEGUMES DU MARAICHAGE DE RAVILLE

Arrivé à Raville courant de l'hiver dernier, Thibaut WEBER, jeune maraîcher originaire de Sorbey, est en cours d'installation sur son terrain attenant à sa maison fraîchement construite à la sortie du village (en face de l'école). C'est une reconversion menée en parallèle de sa vie professionnelle, Thibaut est employé aux espaces verts de la ville de Metz.

Pour cela, il a effectué une formation au lycée agricole de Courcelles-Chaussy avec un diplôme obtenu en 2016. Il a également suivi plusieurs stages auprès de maraîchers. Thibaut est depuis 2021, gérant de l'entreprise dénommée "Le Champ des Oiseaux" exploitant sur une surface de 10 ares, amenée à doubler l'année prochaine.

Avec beaucoup de courage et « d'huile de coude », il a commencé à produire des légumes issus d'une production biologique (certification à l'appui). La récolte de ses premières productions est opérationnelle avec différentes variétés de légumes, oignons, salades, épinards, navets, betteraves, carottes, blettes, haricots, courgettes, tomates, concombres, courges, aubergines et même des melons.

Cette année reste encore toutefois particulière (année de l'installation) avec une petite production, avant d'entrer en 2022 dans une phase de développement plus conséquente avec des volumes bien supérieurs et de nouveaux légumes à proposer.



Thibaut vous accueille tous les samedis matins devant la boulangerie de FOULIGNY de 8h30 à 12h.

A partir de fin mai début juin 2022, la vente de légumes aura lieu à Raville.

Les personnes qui seraient d'ores et déjà intéressées peuvent le joindre par mail tibovber@gmail.com avec si besoin la possibilité d'organiser dès cette année, une distribution à Raville.

